

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclamés, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 JUILLET

LE FOSSÉ S'ÉLARGIT...

Rarement les meneurs de la démagogie, dans le Parlement, la presse et les comités fédérés, n'ont manifesté une aussi violente irritation contre le gouvernement de la République.

Depuis deux jours, les récriminations, les menaces envenimées par le discours de l'Épinalais fournissent aux radicaux un thème fécond d'opposition gouvernementale.

On considère « le Vosgien » comme le porte-voix du gouvernement dont il est le conseiller ou plutôt, s'empresse-t-on d'affirmer, le maître. Or, ses paroles constituent un grave outrage aux représentants de la gauche radicale, de l'extrême gauche, et soulèvent une indignation universelle dans la France républicaine.

Le fossé s'élargit entre les gauches opportunistes, modérées et les gauches radicales, intransigeantes. Un important organe républicain se demande donc si l'heure n'est point venue pour le parti radical de rompre définitivement avec l'opportunisme, d'arborer le programme des revendications radicales, d'arrêter le plan de constitution d'un gouvernement radical, de préparer son triomphe aux futures élections générales.

Dès la rentrée d'octobre, si ces résolutions se confirment, une nouvelle phase du régime républicain se dessinerait.

Le pays devrait envisager sérieusement cette grave éventualité.

Il aurait à se demander, alors que les ministres voyageurs représentent la République comme « un gouvernement idéal de paix, de travail », si ce gouvernement ne nous a pas poussés, au contraire, à deux pas de l'abîme, s'il n'a pas semé la discorde à l'intérieur, déchaîné le désordre, préparé la voie à la guerre civile, paralysé le travail, arrêté l'essor de l'agriculture, de l'industrie, du commerce.

Le pays aurait à se demander si en présence de tels résultats, après dix ans de pou-

voir républicain sous le règne de M. Jules Grévy, il courait, de gaieté de cœur, les aventures d'une période de discordes civiles entre les girondins et les montagnards de la troisième République.

Voilà la grave, la capitale préoccupation de tout esprit politique.

La seconde législature parlementaire de la République est aujourd'hui jugée; on peut prévoir quels seront les fruits de l'incapacité, des rivalités, de l'impuissance des divers groupes républicains qui offriront bientôt autant de nuances variées qu'un arc-en-ciel.

Il faut donc d'ores et déjà envisager le renouvellement de la Chambre, les élections générales qu'on ne prépare pas hâtivement, en se demandant de quel côté se trouve l'intérêt supérieur du pays — *salus patriæ* — à gauche ou à droite? L'expérience républicaine est suffisamment faite pour que l'on puisse se prononcer en toute connaissance de cause.

Laissons donc les dix-huit membres de la commission de permanence et les adhérents de la fédération révolutionnaire mûrir le problème de la scission finale entre les deux Républiques, nous souvenant du proverbe: Au bout du fossé la culbute!

EDMOND ROBERT.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LE DUEL BOULANGER-FERRY

M. Ferry est rentré en scène et dès ses premiers pas a mis les pieds dans le plat. Il est ainsi en bonne posture pour attendre ses adversaires.

Le trait le plus remarquable de son discours est celui qu'il a décoché au général Boulanger, en le qualifiant de « Saint-Arnaud de café-concert ». Le trait est vif et il n'est pas prouvé que les cafés-concerts méritent cet excès d'honneur ou cette indignité.

Tous les camelots parisiens ont couru hier les rues de Paris, jetant à tous les

carrefours l'annonce du duel Boulanger-Ferry.

La rencontre sera palpitante; espérons que, cette fois, les pistolets ne rateront pas.

Les témoins du général Boulanger sont arrivés jeudi matin à Paris, venant de Clermont-Ferrand, et ils sont aussitôt repartis pour Saint-Dié où se trouve actuellement M. Jules Ferry.

Les témoins du général Boulanger sont deux anciens officiers qui faisaient partie avec le général de la promotion de Crimée.

Leur choix, dit la Nation, n'a aucune signification politique: ce sont simplement des camarades du général.

**

DISCOURS MINISTÉRIEL

On annonce que dans quelques jours un banquet va être offert à Paris à M. Rouvier, dans lequel le président du conseil aura l'occasion de s'expliquer sur la politique générale du cabinet qu'il dirige depuis deux mois.

**

Nous lisons dans la France:

« D'après ce qu'on raconte aujourd'hui dans les couloirs, des remaniements ministériels auraient lieu très prochainement. M. Mazeau, ministre de la justice, céderait son portefeuille à un de ses collègues du Sénat, et, à défaut d'un sénateur, à M. Develle, vice-président de la Chambre.

« D'autre part, M. de Hérédia, ministre des travaux publics, aurait été invité par le président du conseil à lui remettre sa démission en raison de certaines déclarations relatives à l'Allemagne qu'il a faites récemment à Senlis et que les journaux officiels n'ont pas reproduites.

« La retraite de M. Mazeau ne serait motivée que par des raisons de santé. »

**

M. le général Ferron a adressé aux généraux une très judicieuse circulaire dans laquelle ordre est donné aux chefs de corps « d'interdire absolument à leurs musiques

tout chant ou refrain, quelle qu'en soit d'ailleurs la vogue momentanée, qui pourraient provoquer des manifestations blessantes pour l'armée ou hostiles au gouvernement. »

Le ministre a raison d'interdire ces chants grotesques qui s'appellent, par exemple: *En rev'nant d'la revue* ou *C'est Boulanger*. Mais combien il ferait mieux encore de mettre en interdit M. Boulanger lui-même.

**

Le chiffre 94

Ce chiffre serait-il un chiffre cabalistique sous lequel sont voilées les destinées de la République?

Après 94 généraux dénoncés en bloc par l'épistolier de Clermont-Ferrand, voici 94 montres adressées à 94 sergents de ville de Paris au nom du général Boulanger.

Qui sait le nom de ces généraux?

Et qui dira d'où proviennent les montres? M. le député Francis Laur, à ce qu'il paraît, accepterait la paternité des lettres de Clermont-Ferrand, et une lettre de lui, datée d'ailleurs, promet, peut-être un peu à la légère, une enveloppe contenant les noms des 94 généraux partisans de l'ex-ministre de la guerre.

M. le député Paul de Cassagnac ne croit pas aux 94 généraux, et nous inclinons fortement à partager son opinion.

M. le député Francis Laur a peut-être, dans une hallucination, confondu les montres avec les généraux.

C'est surtout le chiffre 94 qui hante son esprit, et nous ne serions pas étonnés que les témoins, en ouvrant la fameuse enveloppe, n'y trouvassent que la facture de l'horloger qui a fourni les 94 montres.

**

UN AVEU

On lit dans la Lanterne:

« La vérité c'est que le général Boulanger a envoyé en tout quatre montres, au chauffeur, au mécanicien et aux deux gardiens de la paix; » Et que ces quatre montres portent cette inscription absolument correcte:

51 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ELJEN!

PAR JACQUES BRET

Mais Karadyoni, sans cesser de soutenir Irène qui s'appuyait sur lui, et d'une voix à la fois grave et douce:

— Entrez, André. Venez ici, près de nous.

Le jeune homme s'avança; il prononça quelques mots pour expliquer sa présence. Puis, perdant tout à fait son sang-froid, incapable de détours, incapable d'attente:

— Monsieur le comte, serait-il vrai que je puis aujourd'hui, sans être un insensé, vous demander la main de la comtesse Irène?

Karadyoni eut un nouveau sourire. Il regarda sa fille qui s'était éloignée de quelques pas et qui se tenait debout, toute frissonnante à l'approche du bonheur.

— Je vous l'accorderais volontiers, répondit-il. Je ne vois plus qu'un obstacle.

— Lequel? s'écria André avec effroi.

— Sa propre volonté... Irène est libre... Vous pouvez lui demander si elle accepte votre amour.

André alla tomber aux pieds d'Irène. Il prit les

deux mains qu'elle lui tendait et les couvrit de baisers. Ni lui ni elle ne prononcèrent un seul mot. L'union profonde de leurs deux cœurs n'avait pas besoin de paroles pour s'exprimer. Ils étaient de ces privilégiés pour qui la réalité dépasse les plus doux rêves.

Mais comme si leurs joies devaient, dès le premier instant, se répandre sur ceux qui les entouraient, ils revinrent près de Karadyoni par un mouvement spontané.

Les yeux du comte s'élevèrent d'André à Irène et d'Irène à André. Puis son regard s'éleva sur les arbres du parc et il dit d'une voix tremblante:

— André, vous serez mon fils d'adoption... vous le direz à votre mère. Dans quelques années, quand je ne serai plus, c'est vous qui me succéderez et qui continuerez les traditions de ma famille.

A ce moment, le colonel entra, et, les voyant si heureux, il prit sa part de leur bonheur, il eut une larme dans les yeux.

.... Tout au fond du parc, un violon chantait. On l'entendait à peine, c'était une mélodie vague d'où s'échappaient seulement quelques notes vibrantes. Dans l'éloignement, plaisir et tristesse se confondaient, et il y avait trop de distance du château à celui qui jouait pour qu'on pût distinguer ce qu'il exprimait.

.... Quelques instants après, comme les deux

jeunes gens étaient dans la serre et qu'à travers les vitres, entre les grands feuillages, on apercevait leurs têtes inclinées, et qu'on entendait le murmure de leurs voix, coulant en flots pressés, se confondant avec le murmure de la fontaine qui glissait sur les belles mousses vertes:

— Ah! mon ami, dit le magnat en prenant le bras du colonel et en se promenant avec lui dans le salon, qu'ils sont heureux!

— Oui, car le bonheur, comme la souffrance, se mesure à la taille du cœur!

Quelques jours plus tard, le comte Karadyoni, Irène et son fiancé, sortaient en voiture du parc de Bangor et se dirigeaient vers le lac Balaton. Ils allaient revoir la puszta. Ils reprenaient cette route qu'ils avaient suivie un an auparavant pour se rendre à la réunion populaire, et, sur les moissons que le vent faisait onduler, ils croyaient entendre courir encore l'écho de leurs voix.

Comme ils arrivaient à l'extrémité du lac, ils passèrent près d'un groupe de rochers d'un aspect triste et dénudé. Un domestique, debout, tenait deux chevaux de selle. Il semblait attendre quelqu'un.

— Ah! dit André avec un soupir, c'est encore Georges qui est là.

— Dans ces rochers? demanda Irène.

— Il vient souvent. Il ne peut se décider à

quitter la Hongrie où tout lui parle d'Élisabeth. Il aime à être ici, dans la solitude.

Au récit de cette souffrance qu'elle avait connue, le visage d'Irène exprima la compassion. Cédant à des élans qui lui étaient familiers:

— Permettez-moi d'aller le trouver, dit-elle à son père. Je voudrais lui parler.

Le comte fit arrêter la voiture.

— Va, dit-il. Nous t'attendrons plus loin, derrière les rochers.

— Vous irez seule, Irène? demanda André.

— Oui. Laissez-moi seule avec lui.

Elle s'engagea dans le sentier qui montait sur les rochers et aperçut bientôt Georges qui était assis, le front dans la main, le regard perdu dans les lointains de la puszta. Doucement elle s'approcha de lui. Il se retourna enfin, l'entendant venir, et se releva.

— C'est moi, dit Irène en lui tendant la main. Restez, mon ami Georges. Je viens causer avec vous.

Elle s'assit près de lui et commença de lui parler de celle qu'il avait aimée. Le cœur de Georges, depuis longtemps oppressé par les efforts qu'il avait faits pour se dominer, s'ouvrit sous cette main de femme qui connaissait les secrets d'une tendresse malheureuse. Elle le calmait, elle bandait sa blessure et en même temps faisait passer en lui quelques-unes de ces énergies dont

« Souvenir du 8 juillet. — Le général Boulanger ».

Et maintenant la parole est au ministre de la guerre.

LA FÉDÉRATION RÉVOLUTIONNAIRE

Le comité central a tenu jeudi sa première séance. M. A. de la Forge a prononcé un discours dont le but visible est d'atténuer l'impression déplorable produite sur l'opinion publique par cette résurrection d'une organisation révolutionnaire. La formation de comités départementaux centralisés à Paris constitue, en effet, la principale force destructive de la Révolution dans son œuvre de violence et de sang.

M. de la Forge défend la Fédération de vouloir faire appel à la violence. Son caractère n'en rappelle pas moins les sombres jours qui préparèrent les folies et les crimes de 1792 et 93.

A Lille, dans une manœuvre de marche hors la ville, le ballon captif du 3^e régiment du génie s'est échappé mercredi dans la direction du Nord-Est. Le câble qui retenait l'aérostat a été scié contre un cheneau par un coup de vent.

Des télégrammes ont été envoyés sur tous les points du département du Nord.

On télégraphie d'Arras, 29 juillet :

« Le ballon militaire qui s'était échappé à aller mardi soir à Templeuve (Belgique). La nacelle contenait encore les chronomètres, les boussoles et les instruments d'optique.

Une manifestation vient d'être faite à la porte du ministère de la guerre, sur le boulevard Saint-Germain, par les ouvriers et ouvrières en équipements militaires dont le travail a été suspendu avant-hier, en même temps que celui des selliers.

Une bande de trois cents manifestants, où les femmes dominaient, étaient groupés sur le boulevard ; des délégués, en petit nombre, ont, paraît-il, été admis dans les bureaux du ministère pour protester contre les exigences des selliers, auxquelles ils ne s'associent nullement et dont ils sont cependant les victimes.

Pendant ce temps, les ouvriers et ouvrières restaient groupés sur le boulevard.

A trois heures ils se sont dispersés dans le plus grand calme.

Le maire de Marseille a pris un arrêté supprimant les courses de taureaux à Marseille.

Cette mesure est motivée par les récents incidents d'arène où le toréador Frascuelo fut blessé et où des scènes de sauvagerie se produisirent pendant une course d'amateurs.

Le *Gil Blas* affirme que l'Allemagne a fait une bonne affaire avec le mouvement boulangiste.

Notre confrère croit savoir qu'on a expé-

dié de l'Allemagne 70,000 portraits du général qui ont été vendus 2 fr. 50 la pièce.

RÉPONSE DE M. DE CASSAGNAC A M. LAUR

Voici la réponse que M. P. de Cassagnac a faite à la lettre de M. Laur :

« Nous tombons dans le burlesque.
» Me voyez-vous au coin d'un bois, ouvrant la fameuse enveloppe et à la façon de ces capitaines de navire qui ne doivent toucher à leurs plis cachetés qu'à cinq cents lieues en mer !
» Mais ces noms, qui sont, paraît-il, les noms des 94 généraux et de la délégation de la Droite, auteurs de la double tentative d'embauchage, qui donc me prouvera qu'ils sont vrais, authentiques ?
» M. Laur nous a mis en garde contre une confiance exagérée, et ses affirmations ont besoin d'être quelque peu contrôlées.

« Voilà pourquoi je veux les noms, je veux les témoignages, je veux les preuves, à la grande lumière, en public, et non pas sous forme d'odieux potins racontés ridiculement derrière une haie.

« Aussi longtemps que M. Laur n'aura pas établi que l'armée française et la Droite ont essayé de faire une révolution en face de l'ennemi, ce qui est le dernier des crimes, je ne lui accorderai rien, car on ne doit rien à qui l'on n'estime pas.

« Je ne relèverai pas davantage les prétentions à l'insolence qu'affiche M. Laur.

« De pareilles prétentions ne sont ordinairement justifiées que chez les hommes dont la parole a une valeur appréciable.

« Jusqu'à présent, ce n'est pas le cas.
» Et je me bornerai à dire qu'en parlant de ma conduite à Sedan M. Laur ment de nouveau, plus effrontément que jamais.

« C'est plus qu'un défaut chez lui, c'est décidément une carrière.

« Régulièrement réformé, reconnu impropre au service militaire par suite d'une grave blessure reçue à la poitrine dans un duel, en juillet 1870, je suis parti quelques jours après, simple soldat, sac au dos, la plaie béante, et alors qu'il m'était facile d'attendre qu'on me mit à la tête des mobiles de mon département, ainsi que cela m'était offert.

« Et je suis resté avec mon bataillon, avant, pendant et après la bataille, n'ayant pas la prétention d'avoir fait mieux que les camarades, mais ayant la conscience de ne pas avoir fait moins.

« Je souhaite à M. Laur d'avoir accompli son devoir dans des conditions semblables, que je m'excuse d'être obligé pour la première fois de rappeler.

« Je ne me suis caché pas plus dans les caves un jour de bataille, que sous l'anonyme des lettres de l'alphabet un jour de polémique.

« Une autre observation.

« M. Laur insinue clairement que je recule devant lui.

« C'est vrai.

« N'ayant jamais commis de félonie de-

son cheval, sauta en selle et leva les yeux vers la jeune comtesse. Elle était toujours debout et tenait à la main sa cravache dont le pommeau était formé d'une croix.

— Adieu, Irène, lui cria Georges. Demain je quitterai la Hongrie.

Elle leva sa croix d'or qui étincelait au soleil et, lui montrant à l'aide de ce signe sacré le chemin qu'il devait suivre :

— Eijen ! dit-elle. Eijen ! pour la France que nous aimons !

FIN.

Une mendicante à un passant :

— Ayez pitié de moi, monsieur... Je suis mère de douze enfants...

— Quel âge a l'aîné ?

— Bientôt deux ans !

Dans une famille de bourgeois rapaces on se concerta sur le cadeau à faire à une tante à héritage.

— Si nous lui donnions un gros bouquet ?

— Non, ce n'est pas suffisant.

— Une belle robe, alors ?

— Non, ça s'use...

— Alors, quoi ?

— Un huilier en argent ; ça n'est pas trop coûteux, et puis... nous le retrouverons !

rant mon existence, j'ai toujours fui les rencontres qui ne rapportent pas d'honneur, et toujours eu peur de me salir au contact de ce qui n'est pas propre, cela fut-il à une longueur d'épée.

» Bref, je me résume :

» Je serais l'homme le plus mal élevé du monde ;

» J'aurais été lâche pendant la guerre et poltron devant M. Laur, ce qui serait un comble ;

» En quoi tout cela dispense-t-il M. Laur de faire la preuve des faits audacieusement avancés par lui ?

» A-t-il menti ? N'a-t-il pas menti ?

» Toute la question est là.

» Et je ne lui permets pas de se dérober, d'abord derrière M. Boulanger, qui ne peut pas parler, et derrière moi, qui ne veux pas d'un duel qui ne prouverait rien, à l'impérieuse obligation d'établir si, oui ou non, 94 généraux français et une DÉLÉGATION de la Droite ont proposé à un ministre de la guerre de renverser le gouvernement à la veille d'une guerre avec l'Allemagne !

» M. Laur aura beau gambader, crier, baver.

» Je le ramènerai éternellement à cette nécessité créée par lui : ou vous prouverez que vous avez dit la vérité, et alors je vous appartiens, ou vous ferez constater, ce que tout le monde commence à croire déjà, que vous n'êtes qu'un drôle et que vous n'êtes pas à ramasser, même avec une pelle.

» PAUL DE CASSAGNAC. »

M. Francis Laur a fait cette réponse à l'article de M. Paul de Cassagnac :

« Vous ne voulez pas vous battre.

» Voilà pour le public le résumé de vos explications longues, grossières et embarrassées.

» Et vous ne voulez vous battre ni aujourd'hui, ni demain, ce qui est plus fort, car vous me demandez les noms de 94 généraux, alors que vous savez fort bien qu'ils n'ont fait que leur devoir de soldat en face de l'Allemagne, et pas du tout une proposition de coup d'Etat. Leurs noms n'ont rien à voir là-dessus.

» Vous me demandez aussi de prouver qu'il y a eu Délégation de la Droite et vous soulignez en gros caractères, car vous savez aujourd'hui que quelques-uns de vos amis sont compromis. De sorte que demain, quand j'aurai tout dit et que j'aurai accepté votre défi à terme, vous viendrez me répondre :

« Pardon ! il n'y a que 93 noms et pas trace du papier timbré de la Droite déléguant messieurs Untels pour proposer un coup d'Etat. — Il n'y a pas eu de Délégation ; donc, pas de duel. »

» Non, monsieur, ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais, vous ne vous battrez plus.

» Gras et riche maintenant, vous aspirez au repos.

» Soit, mais quittez de bonne grâce votre profession de Capitaine Fracasse, quittez le Parlement, n'ayez plus ces allures d'un autre âge et d'un autre état ; allez planter vos choux.

» Sinon, nous donnerons suite à l'enquête commencée et nous vous poursuivrons devant l'opinion pour désertion dans les caves de Baratin (de Sedan), en face de l'ennemi.

» FRANCIS LAUR. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 juillet.

Les cours de nos rentes sont à peu près stationnaires : 3 0/0, 81.25 ; 4 1/2 0/0, 109.35.

L'action du Crédit foncier se négocie à 1.347. Les obligations foncières et communales ont un bon courant d'affaires que justifie leur prix d'achat encore au-dessus du pair. Les capitalistes en profitent avec raison pour les mettre en portefeuille.

La Société Générale se maintient solidement à 453.75, et les bilans mensuels font prévoir une reprise prochaine.

La Banque d'Escompte est demandée à 438, les tendances continuent à porter ce titre vers le pair qu'il atteindra prochainement.

Les Dépôts et Comptes courants sont stationnaires à 600.

La Foncière-Vie a innové une combinaison qui consiste à payer à l'assuré une somme convenue s'il est encore vivant à une époque déterminée et à lui réserver à la même époque la totalité des bénéfices acquis depuis l'origine du contrat avec les intérêts capitalisés à 4 0/0. C'est l'assurance en cas de vie avec capitalisation des bénéfices.

L'action de Panama cote 370 ; le succès remporté par la Compagnie dans sa dernière émission justifie bien les demandes qui sont faites sur les obligations des dernières séries.

Les Polices A B de l'Assurance financière sont l'objet de transactions nombreuses, les petits capitalistes s'y emploient de préférence en raison de son prix peu élevé. De plus, on sait que ces titres sont remboursables au pair sur simple demande.

Nos chemins de fer sont fermes.

Nouvelles militaires.

LES MANŒUVRES EN 1887

Pendant les grandes manœuvres de 1886, le général Boulanger envoyait du ministère de la guerre le thème de la manœuvre aux généraux de division. Les officiers généraux ne connaissant pas les ordres reçus par leur adversaire, étaient obligés de chercher, comme en temps de guerre, à surprendre l'ennemi.

Le nouveau ministre de la guerre vient de décider que, cette année, les ordres seraient donnés par le général en chef pour les manœuvres de division contre division, et par le général de division, pour les manœuvres de brigade contre brigade.

INTÉRESSANTE EXPÉRIENCE

La Compagnie de l'Ouest fait en ce moment une expérience des plus intéressantes.

Elle étudie si l'ouverture de ses ponts et tunnels est assez grande pour laisser passer les torpilleurs.

On comprend de quelle importance est cette question, les torpilleurs devant être rapidement transportés d'une extrémité de la France à l'autre en temps de guerre.

Cette expérience a été faite hier matin vendredi sur la ligne du Mans à Caen. La commission qui en était chargée a soigneusement noté quelles sont les améliorations à apporter pour arriver à faire passer facilement notre matériel de guerre sous les tunnels et les ponts.

LES CHIENS DE GUERRE ALLEMANDS

Dans le 14^e bataillon de chasseurs, en garnison à Schwerin, de même que dans nombre d'autres garnisons allemandes, ont lieu régulièrement des exercices intéressants dans le dressage des chiens pour le service des avant-postes et aussi pour porter rapidement des dépêches à travers les terrains coupés et d'un difficile accès.

Ces chiens accompagneront toujours les postes les plus avancés pour donner de la voix à la moindre apparence de danger. Les chiens de berger paraissent être les mieux doués pour ce service.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'appel des dispensés

Le ministre de la guerre, par application de l'article 25 de la loi de 1872, va user de son droit d'appel des dispensés de la classe de 1886 et des classes précédentes. En vertu de l'article 47 de la même loi :

Seront appelés : les fils de veuves et de septuagénaires, les frères de militaires sous les drapeaux, les aînés d'orphelins.

La décision sera probablement signée aujourd'hui, mais nous pouvons annoncer dès maintenant que les dispensés de la classe 1886 seront convoqués pour deux mois en novembre et que l'appel des conscrits de la même classe aura lieu à ce moment, soit quelques jours plus tôt que d'habitude.

En outre, les dispensés des classes de 1885 et 1884 seront réunis pendant quatre semaines au moins, les premiers en février, les seconds en avril 1888.

Enfin, dorénavant, les dispensés des catégories ci-dessus de chaque classe feront quatre mois d'exercices en trois ans : deux mois la première année, un mois chacune des deux années suivantes.

Nous avons reçu ce matin une lettre anonyme à l'occasion des tramways. Que ce correspondant veuille bien se rappeler que nous avons dit et redit qu'il n'est pas tenu compte des écrits dont nous ne connaissons pas les auteurs.

Nous rappelons que le concours du Comice agricole de l'arrondissement de Sar-

mor aura lieu, demain dimanche 31 juillet, à Doué-la-Fontaine.

DISTRIBUTION DES PRIX. — ECOLE DES FRÈRES DE SAUMUR

Pendant deux jours, l'établissement de Saint-Louis a respiré un air de fête : mercredi pour la distribution des prix aux élèves de l'Institution, jeudi pour celle des Frères de la doctrine chrétienne. La même tente qui avait abrité les amis de Saint-Louis, voyait réunis sous ses décors gracieux ceux des enfants des Frères, et l'estrade recevait bon nombre des assistants de la veille, car ces deux institutions poursuivent un même but, l'éducation chrétienne des enfants avec une instruction solide, comptent parmi la population les mêmes admirateurs qui se font un devoir d'apporter aux directeurs leur témoignage de sympathie. La fête était présidée par M. Mérit, curé de Saint-Pierre, assisté du clergé de Saumur.

Après une ouverture brillamment enlevée par les élèves de M. Halbert, M. le curé de Nantilly a pris la parole. Comme nouveau pasteur à Saumur, il assure les enfants et les parents de ses sentiments les plus dévoués. Puis il rappelle la mémoire du vénérable Frère Rupert, qui a succombé à la peine au cours de l'année. Ayant préparé en partie les succès de ce jour, il a bien droit aussi à un souvenir et à quelque témoignage de reconnaissance.

Saluant ensuite le nouveau directeur, le Frère Clément, il a émis des vœux pour que Saumur le conservât de longues années, ses débuts étant un sûr garant de la prospérité que l'école des Frères doit acquérir avec lui.

Après ce juste tribut d'éloges à chacun, auxquels se sont associés tous les assistants, M. Baudrier, dans une heureuse allégorie empruntée à l'histoire naturelle, a dépeint en un style élégant de fâcheux effets des influences perverses et les remèdes qu'on peut y apporter.

L'orateur a raconté la déception grande que dernièrement il a éprouvée en recevant, dans un flacon de verre opaque, une collection d'insectes — de petites bêtes du paradis — aux couleurs si vives, si tendres, rappelant la pureté et l'azur du firmament. Ils étaient décolorés, ternes et n'avaient rien de leurs grâces naturelles.

Aucun savant n'avait pu lui donner la cause de ce changement. Sous une heureuse inspiration, il remit ces petits animaux au grand jour et sous l'influence de la lumière du soleil. Grande fut sa joie : dans ces conditions nouvelles, les insectes reprirent leur aspect naturel, leur couleur argentée et azurée, et il en concluait qu'ils s'étaient trouvés dans un mauvais milieu, sous une influence perverse qui avait altéré leur pureté.

C'est l'image de l'âme des enfants, a-t-il expliqué : tant qu'ils restent à l'école sous l'œil de leurs maîtres, sous la garde de mères chrétiennes, ils conserveront leur candeur primitive. C'est aussi des métamorphoses analogues qu'ils subissent lorsqu'ils se créent des relations mauvaises, fréquentent des sociétés perverses.

Mais aussi les mères ne doivent pas perdre espoir ; qu'elles s'inspirent de son procédé, qu'elles s'appliquent à éloigner ces camarades dangereux, qu'elles fassent cesser la cause et l'effet disparaissent ; leurs fils, dans des milieux meilleurs, recouvreront promptement leur simplicité d'autrefois et leur bonté native.

Les détails techniques, dans lesquels est entré M. Baudrier, ont confirmé, ce que l'on savait déjà, que le pasteur de Nantilly est un entomologiste distingué, et les applaudissements n'ont pas plus manqué au savant qu'au philosophe, au penseur et moraliste chrétien qui a su tirer un si bon parti de son étude de la nature.

La lecture du palmarès, qui intéresse surtout les parents et les enfants, a été coupée de nombreux intermèdes, de morceaux d'harmonie, de chants, de scènes lyriques et comiques qui ont fort égayés l'assistance et font honneur aux jeunes enfants qui y ont pris part avec autant de bonne grâce que de simplicité et d'esprit d'à-propos.

L'exposition de dessin, que nous avons visitée, contient de remarquables études au deux crayons, des vues, des ornements, des lavis et des dessins d'après nature fort bien exécutés ; une carte de France par départements mérite une mention spéciale et a valu à son auteur une récompense particulière. On ne peut que féliciter chaudement

les Frères, qui donnent aux enfants de la classe ouvrière ces excellents principes de l'art si beau et si utile du dessin.

Les travaux des élèves de l'École des Frères resteront exposés jusqu'au 22 août.

Cette fête de famille a été, de l'avis de tous, charmante de bon goût et de gaieté, et est un sûr garant que les Frères qui dirigent les enfants de Saumur ont la sympathie de leurs élèves et des parents.

Parmi les élèves qui ont obtenu le plus de récompenses nous avons remarqué :

Dans la première classe : Adolphe Gros, Louis Lochu, Henri Potvin, Louis Corbineau, Auguste Fremont.

Dans la deuxième classe : Antonin Coudert, Louis Pruvost, Jules Coudert, Paul Portmann, André Chausepiéd.

Dans la troisième classe : Yves Mercert, Georges Falck, Emile Frouin.

LES PRIX AU COLLÈGE DE SAUMUR

Le Conseil municipal de Saumur, sur la proposition de M. Combiér, maire, vient de décider que désormais la distribution des prix du Collège ne serait plus solennelle et qu'elle aurait lieu à huis-clos, entre les élèves, les professeurs et les conseillers municipaux.

Voici les étonnants motifs servis par M. Combiér à l'appui de sa proposition :

« Les prix ne font naître chez les enfants que des idées de vanité ; le jeune lauréat se croit supérieur à ses condisciples qui sont moins favorisés que lui. Le fort en thème, vous le connaissez, c'est le type du déclassé. Ce ne sont pas toujours les élèves couronnés qui réussissent le mieux plus tard dans la vie.

« Cette solennité est puérile. Et puis, il y a une autre considération : prenons une classe de vingt élèves ; ce sont à peu près les cinq premiers qui ont les prix. Ils sont donc quinze élèves qui n'ont rien. Eh bien, est-il bon d'imposer une pareille humiliation à ces enfants, parce que peut-être ils n'ont pas été aussi bien doués du côté de l'intelligence que leurs rivaux ?

« Ne serait-ce que pour nous débarrasser de ces discours ennuyeux, dans lesquels on nous ressassait depuis des années les mêmes lieux communs que nous devrions voter la suppression de cette solennité. »

Et après cette argumentation paradoxale, le maire a conclu en disant :

« Si vous supprimez la solennité de la distribution des prix, vous rendez un grand service à l'instruction et à la jeunesse. »

En vain MM. Coutard et Bonneau ont-ils fait observer que la suppression de cette fête de famille produirait un mauvais effet dans le public, que le commerce de la ville est intéressé à son maintien ; que les parents des lauréats sont heureux des succès de leurs enfants, et que ces récompenses accordées publiquement au travail et au mérite sont un stimulant pour les élèves ; qu'il faut que les pères de famille voient eux-mêmes quelle est la sanction du travail de leurs enfants ; les prix sont le critérium des progrès. La société ne saurait trop montrer l'intérêt qu'elle prend à l'instruction de la jeunesse ; en voyant les plus illustres représentants de la cité accourir pour assister à son triomphe, l'enfant comprendra mieux l'importance du travail. De tout temps, la distribution des prix a été solennelle, elle doit rester solennelle.

A ces sages réflexions, le citoyen Renou, qui semble tout fraîchement imbu des théories de l'Emile, a répliqué d'un air sententieux : « Que le prix accordé à l'élève ne prouve rien ; il prouve tout au plus qu'il est moins faible que ses camarades, il faut que l'enfant trouve sa récompense dans les résultats acquis et non dans les prix. La satisfaction du devoir accompli, voilà la meilleure récompense. »

Et, sur cette belle sentence, par 8 voix contre 7, le Conseil municipal de Saumur a voté le huis-clos de la distribution des prix.

Si cette triste et détestable mesure n'a pas été inspirée par la jalousie du père de quelque cancre, elle l'a été par la haine de toute supériorité, ce qui est pis. Ne pouvant élever le niveau, les républicains l'abaissent toujours sous prétexte d'égalité.

(Journal de Maine-et-Loire.)

MONTREUIL-BELLAY. — Dans la nuit de mardi à mercredi, un incendie s'est déclaré

dans une meule composée de gerbes de seigle et de fagots de bois.

Grâce aux prompts secours, les dégâts ont été relativement peu considérables.

Les pertes, estimées à 300 fr., sont couvertes par une assurance.

LE RECORD DE M. TANNEUR

Un journal de Vannes donne les détails suivants sur les premières journées de marche du vaillant tricycliste de Tours, M. Tanneur :

« Nous venons de voir passer, à Vannes, M. Louis Tanneur, capitaine de marches du Véloce-Club de Tours, qui effectue en ce moment sur un tricycle un voyage dont le parcours doit être de 2,300 kilomètres, soit 453 kilomètres par jour.

« L'intépide voyageur a quitté Tours, dimanche à 5 heures, accompagné par les membres du Véloce-Club de cette ville jusqu'à Saumur où il est arrivé à dix heures et a reçu le meilleur accueil. Puis, accompagné de M. Bouchardeau, consul général de l'Union vélocipédique de France, il est arrivé à Angers à 7 heures du soir. La Société vélocipédique était venue à sa rencontre à 4 lieues de cette ville, et poignées de mains, vivats, bouquets ne lui ont pas été ménagés, comme du reste sur tout le parcours.

« M. Tanneur a couché à Angers et en est reparti lundi matin à 4 heures 20 minutes. Nous le voyons à Varades à 8 heures ; à 9 heures à Ancenis où la Société de tir s'est portée à sa rencontre et d'où il est parti à 10 heures 1/2, après un accueil enthousiaste. Passé à midi à Oudon, il est arrivé à Nantes à 3 heures de l'après-midi et reparti à 4 heures 50 pour passer à Sauton à 6 heures 20, à Redon à 7 heures, et à Pont-Château à 9 heures. Il est reparti de cette localité mardi matin à 5 heures 20. A 6 heures, M. Tanneur était à La Roche-Bernard, à 7 heures 1/2 à Muzillac, et, à 10 heures 45, il mettait pied à terre devant notre Hôtel-de-Ville pour faire viser son carnet de passage.

« M. Tanneur, avec lequel nous avons eu le plaisir de nous entretenir quelques instants, a quitté Vannes à 2 heures 10 pour se rendre à Lorient où il doit coucher. »

LA CAVALCADE DE BAUGE

C'est demain qu'aura lieu, à Baugé, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer, la cavalcade dont nous avons publié le programme l'autre semaine.

ANGERS.

Pas de ministres ! — « L'inauguration de l'hôtel des postes, dit la Petite France, aura lieu sans tambours ni trompettes.

« Pas un ministre n'a consenti à venir à Angers à cette occasion.

« La prise de possession aura lieu tout simplement dans la nuit de dimanche à lundi, et dès lundi matin les services postaux fonctionneront dans le nouvel hôtel.

« Et voilà toutes les fêtes qu'on avait promises à la population d'Angers ! »

Le service postal fonctionnera dans le nouvel hôtel des Postes et des Télégraphes, place du Ralliement, à Angers, à partir de demain dimanche 31 juillet.

Grand-Théâtre d'Angers. — Lundi prochain, 1^{er} août, représentation donnée par M. Albert Brasseur avec le concours de M^{mes} Darcourt, Blanche-Marie, Rivat, Blot, et MM. Rigat, Dubois et Loret, tous artistes du théâtre des Nouveautés de Paris.

On jouera La Cantinière, opérette-vaudeville en trois actes, partition de Robert Planquette.

Lundi prochain, l'Echo Saumurois commencera, en feuilleton, VAL-RÉGIS LA GRANDE, ouvrage rempli d'intérêt dû à la plume de M^{me} CLAIRE DE CHANDENEUX, auteur de plusieurs œuvres qui ont obtenu beaucoup de succès dans nos colonnes.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs, pour la fabrication des liqueurs de cassis et la conservation des fruits, les excellentes Eaux-de-vie blanches vendues à l'ÉPICERIE CENTRALE, rue Saint-Jean, 28, 1 fr. 30 le litre pesant 43°, 4 fr. 55 pesant 46° et 1 fr. 80 pesant 50°.

Théâtre de Saumur

Direction de M. E. GOURDON, du théâtre de l'Opéra-Comique.

Deux Représentations à l'occasion des Fêtes hippiques

Avec le concours de M^{me} DINAH DUQUESNES, MM. GOURDON, TROY, MANGUIÈRE et BALANQUÉ, artistes de l'Opéra-Comique de Paris.

DIMANCHE 7 août 1887,

PHILÉMON ET BAUCIS

Opéra-comique en 2 actes, musique de GOUNOD.

UN INTERMÈDE

Une Traversée de la Manche

Pièce en 1 acte, mêlée de chant.

LUNDI 8 août 1887,

GALATHEE

Opéra-comique en 2 actes, musique de V. MASSÉ.

UN INTERMÈDE

LE MAITRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, musique de PAER.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUTS LES MOIS

Abonnements : FRANCE. Un an, 2 fr. Un numéro : 10 cent.

Le Numéro d'Août vient de paraître ; en voici le sommaire :

Août. Calendrier. Le marchand de journaux. Température. Travaux du mois. Un trait de Sa Majesté la reine Victoria. Deux excellentes propriétés du vinaigre. Écoutez la voix de la conscience. Un mot du général Friant. Le diamant de Jean Bagouillard. Ne rudoiez pas. Manière d'éplucher les oignons sans être incommodé. Destruction des pucerons. Les cinq milliards d'un artiste. Un arbre patriote. Le nouveau nonce du Saint-Siège en France. Les vieilles gloires de la France. Saint Louis, mort le 25 août 1270. Un épisode de la révolution. Les ifs bas-Normands. Traitement économique. Les livres de la bataille de Wagram. Invocation des saints du mois d'août. Au tribunal. Moyen de faire disparaître les verrues. La mère Clopin et ses volailles. Devinettes du mois d'août, etc., etc.

ILLUSTRATIONS : 2 portraits : Carrier-Belleuse, M^{re} Rotelli ; 10 gravures diverses

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. LÉOPOLD PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. V. ANJUBAULT, Chirurgien-Dentiste à PARIS, rue de Provence, 66, informe sa clientèle que son Cabinet de SAUMUR, actuellement rue Beaurepaire, est transféré rue Saint-Jean, n^o 8, au premier (maison Grelet). Le Cabinet est ouvert tous les jours, de 8 à 11 heures et de midi à 6 heures.

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.
PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.
PALAIS-ROYAL Chinoiserie, laques, potiches, coquillages.
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.
PALAIS-ROYAL Lunettes et pinces-nez, étuis.
PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et calquant instantanément la SOIF. Excellent aussi pour la toilette. — 47 ans de succès, 44 récompenses. Dépôt partout.

REFUSER LES IMITATIONS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, successeur de M^e PINAULT.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le dimanche 31 juillet 1887, à midi,
En l'étude et par le ministère dudit M^e GAGNAGE,

En divers lots, qui pourront être réunis ou subdivisés, au gré des acquéreurs,

DES IMMEUBLES

CI-APRÈS,
Appartenant à M. et M^{me} Cadieu.

1^{er} — FERME DES CROTTIÈRES

Occupée par les époux VALLÉE, Sise commune de Saint-Martin-de-la-Place, et par extension sur celle de Longué;
Comprenant: bâtiments d'habitation et d'exploitation, ouche, pâture longeant la rivière de l'Authion;
Un morceau de terre, à la Bergeronnière, contenant 28 ares 50 centiares;
Un pré, au Clos-Marsais, contenant 38 ares 10 centiares;
Un morceau de terre, aux Blanchetières, contenant 45 ares environ;
Un morceau de terre, aux Guelards ou le Pîl, contenant 14 ares 60 centiares;
Et une pièce de terre, à la Chausée, de 60 ares.

2^{em} — PIÈCE DE TERRE

Nommée **LES GALETES**
Située commune des Rosiers, occupée par les époux CHUDEAU;
Contenant 7 hectares environ, n^o 748 de la section-C du cadastre, joignant au nord M. Leroi, au sud les religieuses de Beaufort, à l'est M^{me} de Loge et M. Mazé de Chambourg, à l'ouest M. Merlet; cette pièce est coupée en deux par un chemin allant de l'est à l'ouest.

3^{em} — Ferme de la Brèche-Pitot

Sise commune de Villebriant, occupée par les époux BOUCHER;
Comprenant: bâtiments d'habitation et d'exploitation, ouche y appartenant, et 11 pièces détachées de terre ou pré.
On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.
S'adresser à M. TAVEAU-NICOLAS, expert à Bagnoux, et à M. LEGRAND, expert à Saint-Lambert-des-levées; pour tous renseignements et pour traiter, à M^e GAGNAGE, notaire à Saumur. (304)

A VENDRE

Une MAISON et un JARDIN de 16 ares 50 centiares environ, situés rue Juive, commune de Saint-Lambert-des-Levées.

Jouissance de suite.
S'adresser, pour traiter, à M^e AUBOYER, notaire, et à M. POIRVIN, rue Juive, et, pour visiter, à ce dernier.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888, Grande Maison
Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange.
S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Présles. (293)

A LOUER

Pour le 1^{er} octobre, MAISON ET JARDIN
REMISE ET ECURIE
Rue de Bordeaux, 39.
S'adresser à M. GUIGNARD, rue du Portail-Louis, 43. (522)

A LOUER

En totalité ou par parties ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS
Située rue de la Tonnelle.
S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer
S'adresser au bureau du journal.

On demande à Acheter

UN CHATEAU
contenant environ 40 chambres de maître, servitudes, écuries pour 30 chevaux;
Fermes en dépendant, terres, bois, chasse et pêche;
Au prix de 2 à 3 millions.
S'adresser au bureau du journal.

IMPRIMERIE PAUL GODET

A VENDRE

ROGNURES
Pour emballages,
Blanches ou de couleur.

A VENDRE

DEUX CHIENS DE CHASSE
Un ÉPAGNEUL et un BRAQUE anglais, bien dressés et garantis;
PLUSIEURS AUTRES CHIENS de race, non dressés, que l'on céderait à de bonnes conditions.
S'adresser à M. ROUSSE, à Souzay.

A VENDRE

Bouffarde, jument bai brune, pur sang, 4 ans.
S'adresser, pour renseignements, à M. RAIMBAULT, rue de la Fidélité.

A CÉDER

Une belle et bonne CHIENNE de chasse, 8 ans.
S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Les Magasins de Chemiserie de M. DORÉ sont transférés rue du Portail-Louis, 29. (476)

A VENDRE

Au Comptant
Fûts vides à retourner
Chez M. Louis DUYAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:
Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;
Vin rouge nouveau à 80 fr.;
Vin rouge supérieur à 100 francs;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.
Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.
Des échantillons sont envoyés sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie
M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

UNE MAISON ayant de grandes relations en Belgique, Angleterre et Allemagne pour le vin mousseux sec, désire entrer en relation avec une première maison du pays. S'adresser sous initiales A. B., 327, avenue de la Reine, 48, Bruxelles. (525)

ON DEMANDE un ménage, bon cocher et bonne cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour. S'adresser au bureau du journal.

Robes et Manteaux

M^{me} V^o CHAUSSARD
Ancienne Coupeuse du Magasin du Printemps,
22, rue du Marché-Noir,
À l'angle de la rue Dacier,
SAUMUR

M^{me} CHAUSSARD a l'honneur d'informar les Dames qu'elle vient de créer une nouvelle Coupe de Corsage et de Jersey fort jolie et allant très bien.

Vu la nombreuse clientèle, M^{me} CHAUSSARD peut faire dès maintenant des Costumes sur mesure depuis 35 fr. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, trouveront chez elle la Haute Nouveauté en Tissus pour Robes et Manteaux, la belle Lingerie pour Dames, le Corset, le Jupon - Tournure, le Caoutchouc et le Costume d'Amazone.

PLUS D'ESSAYAGE!
Il suffit d'envoyer un Corsage allant bien, avec la longueur de jupe, devant et derrière.

EXÉCUTION SANS RETARD.
Secondée par une première ouvrière de Paris et un excellent personnel, M^{me} CHAUSSARD peut exécuter toute commande dans les vingt-quatre heures, commande de deuil en dix heures.

On demande de suite de bonnes ouvrières pour Robes. (517)

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.
M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépicier et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 32^e ANNÉE
Paraissant tous les samedis
Avec de nombreuses figures
Franco à domicile, pour un an... 6 fr.
— pour six mois... 3 fr. 50
— pour trois mois... 2 fr. 50
Étranger (Union postale) 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une

INSTITUTION LELARGE (Fondée en 1841)

Rue Gay-Lussac, 20; Impasse Royer-Collard, 9 et 12, — PARIS

BACCALAURÉATS

L'Institution Lelarge, située dans le magnifique quartier de Luxembourg, se recommande aux familles par les nombreux et rapides succès de ses élèves. — Cet établissement s'adresse:
1^o Aux jeunes gens qui, pour un motif quelconque, n'ont pas suivi l'ordre traditionnel des classes et se trouvent retardés.
2^o Aux candidats aux examens d'octobre-novembre.
Les Prospectus et la Liste des Elèves reçus sont envoyés aux Familles sur simple demande

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer
Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.
En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger, l'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inopé a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. « Ces faits ont été publiés dans le Bulletin de l'Association des Médecins de l'Algérie, par l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification-Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 JUILLET 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Côté précé ^t	Dernier cours.		Côté précé ^t	Dernier cours.		Côté précé ^t	Dernier cours.		Côté précé ^t	Dernier cours.
3 %	81 22	81 20	Est	785	782 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515	515
3 % amortissable	83 95	84	Paris-Lyon-Méditerranée	1230	1227 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	532	527	Est	386 25	386 50
4 1/2 %	105 10	105 25	Midi	75	1130	— 1865, 4 %	526 50	528	Midi	395	392 50
4 1/2 % (nouveau)	109 40	109 40	Nord	1510	1510	— 1869, 3 %	411	411 50	Nord	406	408 50
Obligations du Trésor	506	505	Orléans	1910	1808 75	— 1871, 4 %	389 50	391	Orléans	396	394 25
Banque de France	410	411	Ouest	877 50	877 50	— 1875, 4 %	519 50	519	Ouest	394 50	391
Société Générale	453 75	453	Compagnie parisienne du Gaz	1320	1325	Paris-Lyon-Méditerranée	526 50	529	Paris-Lyon-Méditerranée	392 50	391 50
Comptoir d'escompte	1032 50	1035	Canal de Suez	1970	1967 50	Paris-Bourbonnais	391	391 50	Paris-Bourbonnais	391	391 50
Crédit Lyonnais	558 75	558	C. gén. Transatlantique	507 50	507 50	Canal de Suez	593	592	Canal de Suez	593	592
Crédit Foncier, act. 100 fr.	1342 50	1345	Russe 5 0/0 1870	101	100 85	Panama 6 0/0	440 50	441	Panama 6 0/0	440 50	441
Crédit mobilier	375	373									
Canal Inter.-Panama	372 50	372 50									